

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 8 juillet 2024

Délibération n° CP-2024-3556

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Plan nature - Animation grand public biodiversité et cinéma - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Cerf vert pour l'année 2024

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Rapporteur : Madame Anne Gersperrin

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 21 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Présents : M. B. Artigny, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Gersperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Vincent), M. P. Athanaze (pouvoir à Mme I. Petiot), Mme C. Brossaud (pouvoir à Mme N. Dehan), M. J. Camus (pouvoir à Mme B. Collin), Mme R-F. Fournillon (pouvoir à M. M. Grivel), Mme Z. Khelifi (pouvoir à Mme L. Vacher), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Sibeud), M. J-C. Ray (pouvoir à Mme V. Brunel).

Absent non excusé : M. R. Debû.

Commission permanente du 8 juillet 2024**Délibération n° CP-2024-3556**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Plan nature - Animation grand public biodiversité et cinéma - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Cerf vert pour l'année 2024

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

La Commission permanente,

Vu le rapport du 19 juin 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

L'opération trame verte et bleue et corridors écologiques à restaurer fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026, votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

I - Contexte

La Métropole met en œuvre une politique de protection et de gestion de la nature énoncée par le plan nature approuvé par délibération du Conseil n° 2021-0599 du 21 juin 2021.

Cette politique comprend un ensemble d'actions mises en œuvre dans le cadre de partenariats avec des communes et des structures œuvrant pour la connaissance et la préservation de la nature (exemple : création de mares ou de haies pour héberger la biodiversité, végétalisation des espaces publics ou privés, restaurations de corridors écologiques, etc.).

L'association Cerf vert propose une action de sensibilisation sur la thématique de l'érosion de la biodiversité, à travers deux soirées cinéma et biodiversité organisées au Domaine de Lacroix-Laval. Ces soirées seront gratuites et elles permettront de toucher le grand public sur une thématique dont l'importance est parfois méconnue.

Ces deux soirées seront tout public à raison de 300 personnes par soir, les samedis 7 et 14 septembre 2024.

La programmation prévue est la suivante :

- samedi 7 septembre 2024 : film documentaire : Le Chêne,
- samedi 14 septembre 2024 : film grand public : Princesse Mononoké.

Dans ce cadre, il est proposé à la Commission permanente d'approuver le versement d'une subvention à l'association Cerf vert pour l'année 2024.

II - Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement des actions prévues au titre de l'année 2024 est le suivant :

Dépenses (hors impôt et taxe)	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
dépenses liées à l'organisation de la soirée biodiversité et cinéma	8 060 €	Métropole	2 000 €
		Autofinancement	6 060 €
Total	8 060 €	Total	8 060 €

III - Mise en œuvre

Une convention sera établie pour formaliser les engagements des deux parties et définir les conditions d'utilisation de la subvention approuvée par la présente délibération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 000 € au profit de l'association Cerf vert pour l'animation grand public biodiversité et cinéma au Domaine de Lacroix-Laval,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Cerf vert définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 2 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P27O2005.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 9 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240708-323617-DE-1-1 Date de télétransmission : 9 juillet 2024 Date de réception préfecture : 9 juillet 2024
